

Les signes en société

Stéphane Breton



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21208>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2012

Pagination : 381-382

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Stéphane Breton, « Les signes en société », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2012, mis en ligne le 01 juillet 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21208>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Les signes en société

Stéphane Breton

Stéphane Breton, *maître de conférences*

Anthropologie du regard : le cinéma documentaire et l'expérience ethnographique

- 1 LE cinéma documentaire et l'enquête ethnographique ont un point commun : la présence de l'observateur sur le terrain. Dans les deux cas, celui qui regarde fait partie du spectacle. Ni l'image documentaire ni la description monographique ne peuvent prétendre que le point de vue est absent des données enregistrées. Dans le cas de l'ethnographie, cela conduit à l'idée que tout concept utilisé dans la description sociologique doit être comparatif: il vaut pour les deux positions, celle de l'observateur, celle de l'observé. Une description sociologique n'échappe à l'ethnocentrisme que si elle prend soin de mettre en œuvre un langage commun. Si ce n'est pas le cas, si elle ne se fie qu'aux mots de l'observateur, elle se trouve Impuissante à considérer la réalité sociale observée dans sa cohérence. Dans le cas du cinéma documentaire, les choses apparaissent moins clairement, puisque cette fois c'est l'existence même de l'observateur, de « l'homme à la caméra » caché derrière celle-ci, qui est difficile à révéler et volontiers esquivée. Et pourtant, la présence de l'observateur sur la scène observée est toujours décelable, soit qu'elle soit mise en valeur par le film lui-même, soit qu'elle transpire indirectement par toute une série d'indices, parfois subtils, révélés par l'image. Quoi qu'il en soit, l'indexicalité de la présence du point de vue, de la présence du regard pourrait-on dire, est la marque éminente de l'image documentaire, ce qui la distingue de l'image fictionnelle dans laquelle la trace du dispositif de prise de vues est par définition absente. Justement, voici la difficulté d'ordre grammatical que l'image documentaire subit et dont elle a quelque mal à se défaire : l'image fictionnelle domine idéologiquement les images ; une image ne semble « vraie » et « authentique » que si elle obéit au registre sémiotique de l'image fictionnelle. Vue par personne et excluant par principe l'existence de la prise de

vues, nourrissant l'illusion que les faits nus existent indépendamment du regard, l'image fictionnelle relève d'une idée fautive de l'observation, qui pourrait être pure et absolue. Le premier mythe qu'il faut dénoncer lorsqu'on parle d'image documentaire, comme on le fait en parlant d'ethnographie, c'est que l'observation n'appartient pas au même monde que son objet.

INDEX

Thèmes : Anthropologie sociale, ethnographie et ethnologie